

« Catherine Morin-Desailly - Réforme territoriale et réunification de la Normandie : « J'appelle solennellement mes collègues socialistes à mettre leurs actes en cohérence avec leurs propos. » »

29/10/2014

**Réforme territoriale et réunification de la Normandie :
« J'appelle solennellement mes collègues socialistes à mettre leurs
actes en cohérence avec leurs propos. »**

Alors que le Sénat examine depuis hier en 2ème lecture le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice de la Seine-Maritime et Présidente de la Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication interviendra cet après-midi pour rappeler: « *que les questions et inquiétudes soulevées par ce texte consacré à la carte régionale et au calendrier électoral 2015, demeurent* ».

Amendée par la commission spéciale du Sénat, « la quatrième mouture de la carte est plus satisfaisante avec ces quinze nouvelles régions redessinées ». Catherine MORIN-DESAILLY votera donc l'article premier qui présente « *grâce à l'examen soucieux de mes collègues, des dispositions équilibrées* ».

Au demeurant, la sénatrice UDI de la Seine-Maritime estime que: « *rarement une réforme aura été tant attendue et finalement construite dans une telle précipitation.* »

Elle continue ainsi de déplorer la méthode employée par le gouvernement : « *Je ne cesse de le répéter: la réorganisation des collectivités territoriales doit avoir pour point de départ la redéfinition, la clarification et la répartition des compétences; Elle doit également prendre en compte les populations, les logiques de bassins de vie. Enfin, elle doit s'inscrire dans une logique de projets et non simplement de structure et, point fondamental, les élus locaux doivent enfin être entendus et soutenus lorsqu'ils portent des projets structurants pour leur territoire.* »

Concernant la réunification de la Normandie prévue à l'article premier, Catherine MORIN-DESAILLY estime qu' « *en tant que Sénatrice de la Seine-Maritim et ancienne conseillère régionale de la Seine-Maritime, je la soutiens bien évidemment ; je l'appelle en effet de mes vœux depuis plus de dix ans* ». Et la sénatrice de se réjouir qu'elle ait « *enfin un écho favorable dans un gouvernement et une majorité qui, quand ils n'étaient pas « aux affaires » -étrangement - ne partageaient pas une telle position.* ».

« Depuis des années, les élus socialistes normands font de la question de la capitale de la Normandie un enjeu cristallisant les mécontentements plutôt que d'engager une discussion de fond sur la nécessité de la réunification », rappelle l'ancienne élue régionale qui a été pendant 4 ans, vice-présidente du groupe « Pour une Nouvelle Normandie » et qui a porté plusieurs amendements sur la question de la réunification lors du débat parlementaire de 2010 relatif à la réforme territoriale. « Amendements qu'à l'époque mes collègues socialistes normands n'ont, au passage, jamais jugé bon de soutenir... »

Catherine MORIN-DESAILLY regrette aujourd'hui *« que les querelles partisans de quelques-uns aient pris le dessus sur ce beau projet »* et appelle *« solennellement »* ses collègues socialistes à mettre *« leurs actes en cohérence avec leurs propos, afin que le chantier de la réunification se fasse enfin dans l'intérêt des normandes et des normands »*.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)